



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 81060

Texte de la question

M. Jacques Bompard alerte M. le ministre de l'intérieur sur le risque potentiel de dissimulation de combattants de l'organisation État islamique parmi les clandestins traversant la Méditerranée depuis les côtes libyennes. Bien que l'organisation n'en ait fait aucune déclaration, c'est ce qu'ont affirmé l'agence Frontex, le ministre italien des affaires étrangères, mais aussi un conseiller du gouvernement libyen. En se faisant passer pour des migrants afin de gagner le sol européen, des djihadistes pourraient ainsi s'infiltrer dans le vieux continent et mettre à exécution leurs menaces contre l'Europe. Il serait, effectivement, logique que l'État islamique profite des nombreuses embarcations de migrants clandestins pour installer sur le sol européen des équipes prêtes à venger les interventions occidentales en Irak et en Syrie. Bien que la question migratoire ait souvent été instrumentalisée par les autorités libyennes, l'apparition d'une branche de l'État islamique dans un État en totale déliquescence à trois centaines de kilomètres des côtes européennes représente tout de même un danger potentiel pour la sécurité nationale. Il lui demande donc de prendre toutes les mesures effectives de fermeté face à l'afflux de tels passagers vers notre territoire.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81060

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4257

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)